

iEDEC - Immigration – Environnement de déclarations d’ententes de contribution



Q : QU’EST-CE QUE L’iEDEC?

R : L’iEDEC est un système de saisie de données qui recueille les principales caractéristiques des services utilisés par les clients des programmes d’établissement et de réinstallation, y compris les services avant l’arrivée. Les données sont saisies par les fournisseurs de services (FS), qui sont tenus de présenter un rapport mensuel conformément à l’accord de contribution conclu avec IRCC. L’iEDEC est utilisé pour recueillir des données liés au programme d’établissement depuis 2013 et au programme de réinstallation depuis 2014.

Les FS peuvent saisir des données dans l’iEDEC directement pendant ou après chaque service, ou en lots mensuellement. L’iEDEC accepte également les téléchargements depuis le système interne d’un FS afin de réduire la charge de travail liée à la saisie de données.

En 2022-2023, environ 75% des dossiers des clients ont été téléchargés en lots.



Q : QUE DIT L’iEDEC À IRCC?

R : Pour chaque service reçu par un client, les FS utilisent l’iEDEC pour communiquer à IRCC les renseignements suivants :



Les FS liés à la formation linguistique transmettent également à IRCC des détails tels que les Niveaux de compétence linguistique canadiens (NCLC) et la participation aux cours.

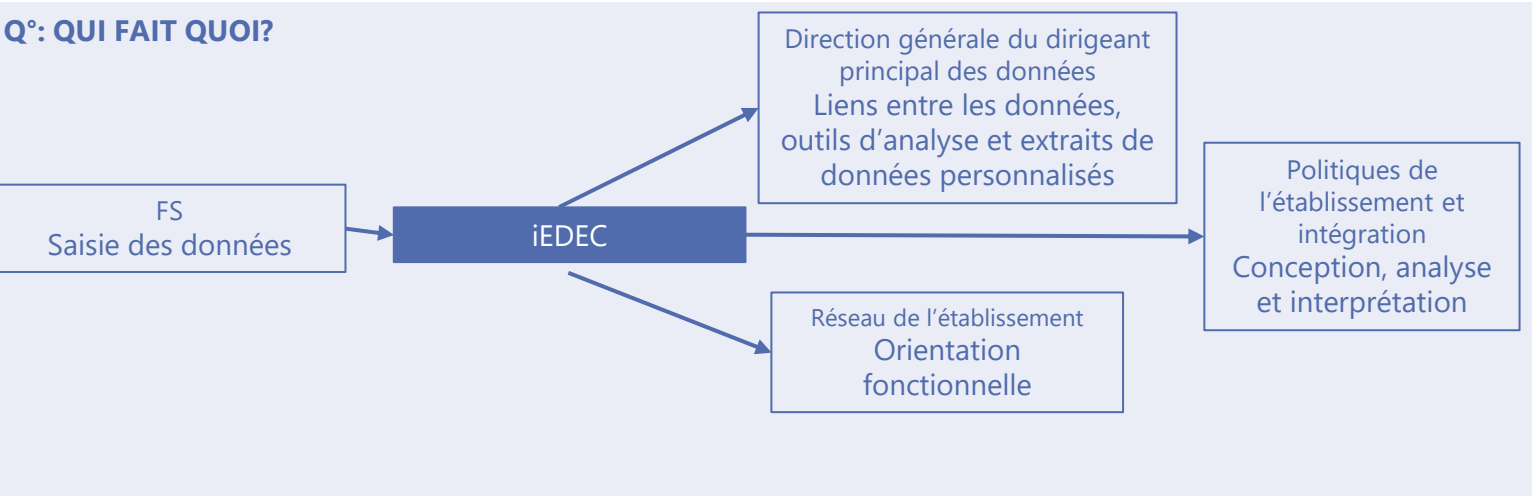
En utilisant l’identifiant unique du client (IUC), IRCC est en mesure de saisir la catégorie d’immigrant du client, son sexe, son âge, son pays de naissance et d’autres renseignements importants en établissant un lien avec d’autres données d’IRCC.

Q : COMMENT L’iEDEC A-T-IL ÉVOLUÉ?

R : L’iEDEC évolue en fonction de la politique et des besoins opérationnels des Programmes d’établissement et de réinstallation, et vise toujours à réduire la charge de travail des FS relativement aux rapports, tout en fournissant à IRCC les données nécessaires pour raconter l’histoire du Programme d’établissement et de ses clients.

- Dans les exemples récents de changements, on peut citer ce qui suit°:
- Mise à jour du format de prestation des services pour tenir compte du passage à la prestation de services en ligne pendant la pandémie.
 - Modification des ateliers liés à l’emploi pour une saisie plus exacte
 - Ajout de champs pour certains FS participant à un projet pilote

Q°: QUI FAIT QUOI?



En 2022-2023, l’iEDEC a consigné :

4,09 millions de services

Fournis à :

612 000 clients

Par :

480 FS

SRNA - Sondage sur les résultats des nouveaux arrivants (SRNA)

Q : QU'EST-CE QUE L'SRNA?

R : L'SRNA est une sondage annuelle sur les nouveaux arrivants au Canada qui recueille de l'information sur les résultats liés à l'établissement auprès des clients et des non-clients du programme d'établissement d'IRCC. Chaque année, le sondage est envoyée à tous les nouveaux arrivants qui sont devenus résidents permanents au cours d'années en particulier. Les données de deux années de sondage sont combinées pour offrir un ensemble de réponses des nouveaux arrivants sur huit années d'admission.

En 2020 et 2021, l'SRNA a été envoyée par environ 2,2M nouveaux arrivants qui sont devenus des résidents permanents entre 2013 et 2020, qui ont une adresse électronique valide et qui étaient âgés de 18 ans ou plus au moment de l'envoi de l'SRNA.



Q : QUE DIT L'SRNA À IRCC?

R : Conçues en collaboration avec Statistique Canada, les questions recueillent des informations visant précisément à évaluer les résultats immédiats (gains de connaissances), intermédiaires (changements de comportement) et à long terme (intégration) liés au programme d'établissement, ainsi que les résultats du programme de réinstallation.

Les sections comprennent ce qui suit :



La vie au Canada



Langues officielles



Travailler au Canada



Engagement social



Obstacles, sensibilisation et impact



Questions démographiques supplémentaires

Les réponses sont liées aux données administratives et aux données des services d'établissement d'IRCC afin d'obtenir une image complète des données démographiques du répondant et de l'utilisation du Programme d'établissement.

Q : COMMENT L'SRNA A-T-ELLE ÉVOLUÉ?

R : IRCC consulte chaque année sur les questions posées dans l'SRNA afin de s'assurer qu'elles répondent à l'évolution des besoins en information. Les questions suivantes ont été ajoutées au fil du temps :

- Divulcation facultative du sexe, du statut de personne 2ELGBTQI+, d'un handicap, du revenu du ménage et du nombre d'enfants par groupe d'âge (2022)
- Ville ou communauté de résidence (2020)
- Identification facultative à un groupe racial ou ethnique (2020)
- Travail à temps plein ou à temps partiel des personnes interrogées avec un emploi (2019)
- Raisons pour lesquelles les personnes interrogées sans emploi ne travaillent pas (2019)

Q°: QUI FAIT QUOI?

Tous les répondants°:
Connaissance des services d'IRCC, comparaison des connaissances au moment de l'admission et au moment des réponses, questions comportementales.

Réfugiés réinstallés au cours de l'année la plus récente : expériences de réinstallation au Canada

Clients du Programme d'établissement : incidence des services, difficultés d'accès aux services

Direction générale du dirigeant principal des données
Fournit l'envoi et l'analyse des données administratives d'IRCC

SRNA

Politiques de l'établissement et intégration
Conception, mise en œuvre, analyse et interprétation

En 2020 et 2021, un total de 183 257 réponses ont été reçues :

Client 42%

Non-Client
58%

Les données démographiques* des répondants à l'SRNA correspondent généralement à celles des nouveaux arrivants et des clients (+/- 5 %).

*Données démographiques examinées : âge, sexe, catégorie d'immigrant, situation familiale, année d'arrivée, langue officielle, niveau d'études.

- Les demandeurs principaux économiques et les personnes ayant des études universitaires ou un niveau supérieur sont *légèrement plus nombreux* parmi les répondants de l'SRNA.
- La proportion de personnes ayant fait des études secondaires ou un niveau inférieur et ne parlant aucune des deux langues officielles est *légèrement inférieure* au sein de la population interrogée.

Q : QU'EST-CE QUE LE RAMORP¹ ET LE RARPC?

A : Rapports de fin d'année remplis par les FS fournissant des services d'établissement directs (RAMORP) et les Local Immigration Partnerships/Réseaux d'immigration francophone (RARPC). Les rapports offrent une occasion équitable d'entendre les FS de tout le pays sur des questions similaires. L'analyse des réponses permet de développer le point de vue des FS dans le cadre plus large du Programme d'établissement et des résultats obtenus, et de cerner les difficultés liées à la prestation de services ainsi que les pratiques prometteuses.

Afin d'accélérer la collecte et l'analyse des données, ces rapports ont été transférés de l'iDEEC à un format d'enquête en ligne (2021-2022 pour le RAMORP et 2022-2023 pour le RARPC).



Q : QUE DISENT LE RAMORP ET LE RARPC À IRCC?

R : Ces rapports permettent aux FS de décrire les problèmes et les succès rencontrés au cours de l'année financière, et constituent une riche source d'information qualitative. Bien que les deux rapports portent sur des types d'accords de contribution différents, ils recueillent des informations similaires :

RAMORP

 Lieux des services
 Réussites et défis dans les résultats

LES DEUX



Partenariats



Histoires de réussite



Défis et innovation



Détails de la prestation

RARPC



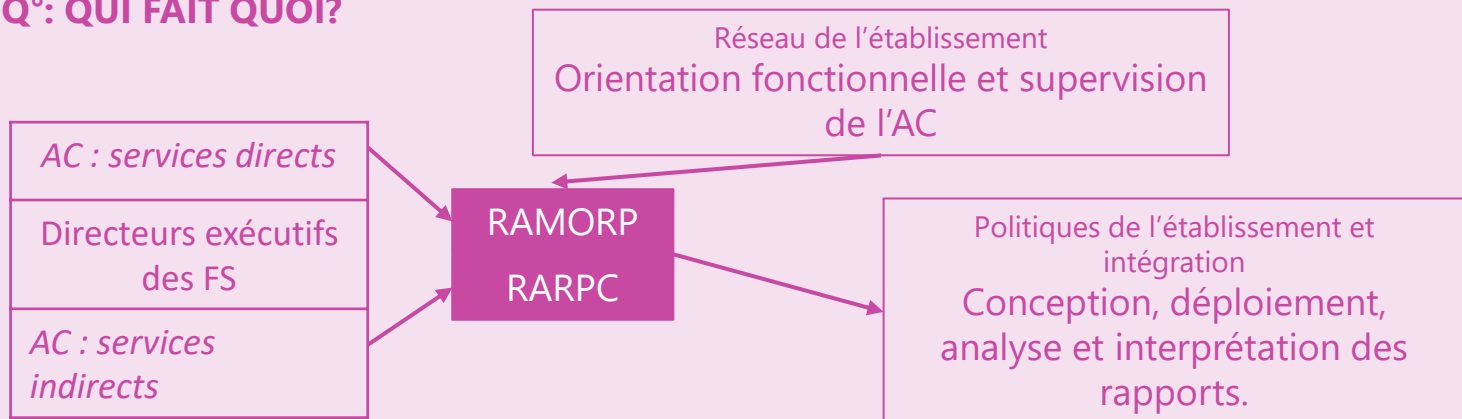
Répercussions sur la communauté

Q : COMMENT LE RAMORP ET LE RARPC ONT-ILS ÉVOLUÉ?

R : Des consultations annuelles sont organisées pour déterminer l'information à fournir par les FS au cours d'une année donnée. Par exemple, en 2022-2023, des questions ont été ajoutées pour obtenir plus d'information sur des services précis offerts et le soutien à l'équité, à la diversité et à l'inclusion.

Pour le RARPC, l'accent a été mis sur la conversion des fichiers PDF remplissables en une enquête en ligne; les questions en elles-mêmes seront examinées de nouveau dans l'avenir, notamment pour élaborer des rapports précis pour les Réseaux d'immigration francophone et d'autres projets indirects.

Q°: QUI FAIT QUOI?



Les résultats du RAMORP et du RARPC sont robustes puisqu'ils recueillent de l'information auprès de la grande majorité des organisations financées. Pour l'année de déclaration 2022-2023, nous avons reçu des rapports de :



96% des 645 AC de services directs



83% des 99 PLI/RIF

¹ LE RAMORP était auparavant le RARP (Rapport annuel sur le rendement du projet).